

quelques mois seulement. On fait une tempête comme s'il s'agissait du vrai budget.

Je me demande si, en voulant sauver l'agriculture, on ne néglige pas un peu les autres travaux de la Chambre en perdant notre temps à toujours discuter un peu pour rien. On peut se plaindre, avec raison, que beaucoup de temps se perd en cette Chambre.

Au point où nous en sommes rendus—je crois que tous les honorables députés le reconnaîtront—nous devrions adopter le premier article du budget de l'agriculture, afin qu'il nous reste un peu de temps pour parler des arbres de Noël, car si nous continuons à agir comme nous le faisons actuellement, nous n'aurons pas le temps d'en parler.

Monsieur le président, je crois bien qu'après les déclarations de nos excellents amis, de part et d'autre, on peut adopter la proposition de l'honorable ministre.

(Traduction)

**L'hon. M. Hamilton:** Monsieur le président, le député de Drummond-Arthabaska vient de formuler une excellente proposition. En étudiant le premier poste des crédits du ministère de l'Agriculture, nous avons, je crois, tenu la promesse que le premier ministre avait faite à la Chambre. Les députés ont eu l'occasion de discuter du discours que j'ai prononcé à Regina, devant le syndicat du blé de la Saskatchewan. Si je comprends bien, le député de Drummond-Arthabaska aimerait que nous passions à d'autres crédits, afin que la Chambre puisse parler d'agriculture et des dépenses pour l'année en cours, car il nous reste d'autres mesures à adopter d'ici la fin de la session. Le débat a été équitable, à mon avis. Je pourrais, je le sais bien, faire ici plusieurs discours pour réfuter certaines des allégations des vis-à-vis. Ce ne serait pas difficile. Qu'ils jouissent en paix de ce moment de triomphe. Pour ma part, je vais laisser à ceux que la chose intéresse en définitive, savoir les cultivateurs de l'Ouest, le soin de juger de la valeur des propositions que je leur ai faites.

Monsieur le président, s'il est possible de revenir aux crédits de mon ministère, j'aimerais formuler une brève déclaration dans l'espoir que je pourrai faire adopter le premier crédit, ce qui hâtera d'autant l'étude des autres articles.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'aimerais bien dire un mot là-dessus. Je voudrais essayer de comprendre où veut en venir le ministre: veut-il dire que nous avons terminé le débat à propos de son discours célèbre et qu'il voudrait que nous commençons un débat sur l'agriculture en général, dans le cadre du crédit n° 1? Si c'est bien ce qu'il veut dire, nous serions

[M. Ouellet.]

tout à fait d'accord et serions heureux d'entendre ce qu'il a à dire. Mais s'il propose de nous faire un exposé sur le travail général de son ministère, sans que cet exposé soit suivi d'un débat, alors, je puis lui assurer, particulièrement étant donné ce qu'a dit, avec quelle amertume, le premier ministre au début de la session, à savoir que le parti libéral s'était tu sur le sujet de l'agriculture, que nous n'avons pas l'intention de décevoir le premier ministre une seconde fois. Certains membres de notre parti souhaitent discuter de quelques-unes de ces questions d'ordre général, et si le ministre veut maintenant faire un exposé à propos du travail général de son ministère, je serais très heureux de l'écouter. Mais il ne faudrait pas considérer cet exposé comme une sorte de bâillon.

**L'hon. M. Hamilton:** L'honorable député de Bonavista-Twillingate ne devrait jamais parler de bâillon dans cette Chambre.

**L'hon. M. Pickersgill:** Et pourquoi pas?

**L'hon. M. Hamilton:** Parce qu'il appartient au parti qui l'a imposé. Nous donnons à chaque député l'occasion de prendre part au débat. Tout ce qui m'intéresse, c'est de faire progresser les affaires publiques et je demande que nous passions maintenant à la discussion des crédits de l'agriculture. J'ai dit que je donnerais volontiers lecture d'une déclaration d'une page et demie, exposant des faits, et si les députés veulent en discuter, ils pourront le faire. Mais je voudrais bien avancer dans l'étude des crédits... (*Exclamations*)...

**L'hon. M. Pickersgill:** Nous aussi!

**M. Ricard:** Pourquoi ne pas le prouver?

**L'hon. M. Hamilton:** Le député d'Assiniboia ne se rend même pas compte qu'il est battu à plate couture!

**M. Argue:** Voyons plutôt les choses telles qu'elles sont. Tous vos «parasites» ont des ennuis!

**L'hon. M. Hamilton:** Un autre «cœur sensible» qui se fait entendre!

Les crédits principaux du ministère de l'Agriculture, qui ont été déposés, s'élèvent à 155 millions de dollars, environ 21.7 millions de moins que les crédits correspondants de 1961-1962. Sur cette diminution, toutefois, 19.4 millions sont représentés par les crédits statutaires se rapportant aux frais de report de réserves temporaires de blé et aux paiements prévus par la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies. Des dispositions sont prises pour maintenir un service complet dans les importants domaines du classement, de l'inspection, de la recherche